



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٥٥.٤٤ ٣٤٣٥٠٥٤٤ | ٤٤٣٤٣٤٣ | ٤٤٣٤٣٤٣
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 9 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de la société TotalEnergies SE réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 9 mai 2022 un prospectus relatif à l'augmentation du capital de la société « TotalEnergies SE » réservée aux salariés du groupe. L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 18 000 000 actions. Le prix de souscription s'établit à 37,00 Euros soit 394,309 Dhs.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : TotalEnergies Marketing Maroc, Emplissage de GAZ D'OUARZAZATE, Société D'emplissage de GAZ de BERRECHID, MAHATTA et Composite Industrie Maroc.

La période de souscription s'étalera au Maroc du 10 au 13 mai 2022 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Le Document d'Enregistrement Universel TotalEnergies SE 2021 déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2022 sous le numéro D.22-0158 ;
- Le Document d'Information Clés pour l'Investisseur du FCPE « TotalEnergies Actionnariat International Relais 2022 » et du Compartiment « TAIC Compartiment A » du FCPE « TotalEnergies Actionnariat International Capitalisation » et leurs règlements ;
- Le règlement du PEG-A de TotalEnergies SE mis en place le 19 novembre 1999, y compris l'avenant n°12 du 16 septembre 2021 et ses annexes.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines citées ci-dessus, sur le site internet de TotalEnergies SE ainsi qu'auprès de Société Générale Marocaine de Banques

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/014/2022

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma